

Chronique : Georges Plomb

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Alerte au chômage

Deux grosses injections contre la crise

27 828 chômeurs complets, 68 807 chômeurs partiels, ça suffit. Le Conseil fédéral met son plan de relance de l'économie helvétique sur orbite. Les Chambres viennent de donner leur bénédiction à une première injection de près d'un milliard de francs suisses. Elle nourrira plus de deux milliards d'investissements. Il s'agit de mesures immédiates. Mais une seconde injection de 400 millions de francs en gros se prépare. Ses effets seront de plus longue durée. Son but est de muscler les régions les plus fragiles et de catapulte la capacité d'innovation des capitaines d'industrie. La Suisse — face à la récession — bouge enfin*.

* Les chiffres de chômage sont de février 1983.

Est-ce beaucoup, 27 828 chômeurs complets ? En comparaison internationale, non. Cela ne fait « que » 0,9 % de chômage. Pour la Suisse, oui. C'est une cote d'alerte.

Grands vainqueurs : les militaires

Détail aggravant : le produit intérieur brut s'est affaïssé en 1982. De 1,3 % pour l'ensemble de l'année. Mais de 2,5 % au troisième trimestre, de 2,4 % au quatrième. Certains chiffres du début 1983 laissent espérer un rétablissement. Toutefois rien n'est garanti. Il fallait donc réagir.

L'armement, le logement, les chemins de fer privés et l'industrie d'exportation — plus, dans une moins grande mesure, l'aide au Tiers Monde — sont les grands bénéficiaires de la première injection. L'armement surtout. A lui seul, il se taille 272 millions de francs de commandes nouvelles. On y trouve des appareils de conduite de tir (pour le groupe Bührle-Contraves), des fusées d'obus d'artillerie (pour la maison Dixi du Locle) et des réservoirs pour avions. Le département militaire fédéral — qui se préparait de longue date — réalise le plus joli coup de la relance. La gauche a un peu grogné — mais n'a pas dit « non ».

Oui, mais cette première injection d'un milliard de francs suisses présente un défaut. Elle risque de revenir vers les régions les plus fortes du pays. Le triangle Berne-Bâle-Zurich — qui n'est pas le plus à plaindre — pourrait recevoir le gros paquet. En revanche, les zones les plus touchées, celles de l'arc jurassien en détresse, menacent de n'en recueillir que les miettes. Il y a bien cette commande à la maison Dixi du Locle (dans les Montagnes neuchâteloises). Il y a bien eu une adjonction pour le contournement ferroviaire et routier du village de Soyhières (dans le canton du Jura). Mais la première injection de la relance n'est pas faite pour ça. Elle est globale. Petite consolation : le Conseil fédéral promet de faire ce qu'il peut pour en favoriser la plus équitable répartition.

Trois coups d'épaule aux régions

Tout autre chose avec la seconde injection — de 400 millions de francs — en préparation : elle vise les régions déprimées, mais aussi l'aide à l'innovation. Avant de foncer, la Berne fédérale l'a soumise à la consultation des cantons et des organisations économiques. Ce n'est qu'après qu'elle en fera un projet ferme. Si tout va bien, les Chambres pourraient en trancher en octobre.

Aide aux régions dépressives d'abord. Là, le Département fédéral de l'Économie publique — qui mène le jeu — veut frapper trois coups.

Premier coup : extension de l'aide fédérale aux régions dont l'économie est menacée. C'est l'« arrêté Bonny » — du nom de son principal créateur Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail (OFIAMT). Son but est de diversifier l'économie des régions à monoculture industrielle — horlogère ou textile. Proposition est faite d'augmenter les cautionnements pour les investissements touchant des projets de grande importance (du tiers aux deux tiers) et la prise en charge des intérêts pour les projets à haut risque (dix ans au lieu de six). Il s'y ajoutera des aides aux organes régionaux et cantonaux de consultation économique. L'arrêté Bonny vise avant tout l'arc jurassien. Les cantons de Neuchâtel et du Jura, les Juras bernois et vaudois sont notamment dans son collimateur.

Alpins plus fort que Jurassiens

Deuxième coup : extension de la loi sur les investissements dans les régions de montagne. C'est la L.I.M. L'actuel fonds de roulement de 500 millions de francs serait augmenté de 300 nouveaux millions. L'aide pourra s'étendre aux achats de terrains industriels, aux investissements favorisant l'emploi. La L.I.M. vise les régions jurassiennes et alpines. Mais les régions alpines —

depuis quelques années — résistent mieux à la crise que les régions jurassiennes. Peut-être parce que l'économie des premières est plus diversifiée que celle des secondes. Peut-être parce que le tourisme est devenu un meilleur moteur que l'horlogerie.

Troisième coup : création à OFIAMT — à l'essai pour cinq ans — d'un service d'information pour le développement et l'implantation industriels. Il fera dans les Etats étrangers de la promotion pour des investissements chez nous. Il collaborera avec les Chambres suisses de commerce.

Aide à l'innovation Petits patrons contre ?

Aide à l'innovation économique ensuite. Il s'agit de quelque chose de totalement nouveau. Le département fédéral de l'Économie propose une garantie contre les risques de l'innovation. Pour la faire démarrer, la Confédération accordera 100 millions de francs. Mais, à long terme, le système devra s'équilibrer tout seul. Il vise d'abord les petites et moyennes entreprises manquant de capitaux. L'idée est de favoriser la fabrication de produits nouveaux. L'aide pourra couvrir jusqu'à 85 % des coûts de réalisation de l'innovation. Puis, si ça marche, l'entreprise aidée rendra plus tard une partie de l'aide.

Face à Furgler

Affaire gagnée ? L'aide aux régions, peut-être que oui. L'aide à l'innovation peut-être que non. Là, l'opposition est forte. Détail désopilant, elle vient de celles que l'on veut sauver : les petites et moyennes entreprises. L'Union suisse des Arts et Métiers — leur porte-parole numéro un — y voit une sorte d'étatisation rampante. Mais elle n'est pas sûre de l'emporter. Le plan de relance — aide à l'innovation comprise — est sorti d'un projet commun des quatre grands partis gouvernementaux : radical, socialiste, démocrate-chrétien et démocrate du centre. Et puis, c'est désormais Kurt Furgler — peut-être le plus éblouissant des Conseillers fédéraux — qui tient le département-clé de l'Économie. Kurt Furgler, au moins au Parlement, ne perd pas souvent.

Georges Plomb